



Gdf me facture toujours 2 ans après mon déménagement

Par **jclidl**, le **16/03/2010** à **19:13**

Bonjour, j'ai souscrit un abonnement gdf le 10/11/2007. Je ne reçois aucune facture. Je quitte mon appartement le 25/07/2008, téléphone et écris à GDF pour résilier mon contrat. Je n'avais reçu aucune facture. Surprise: décembre 2009: prélèvement de GDF de 1200€. Ne sachant pas l'origine de ce prélèvement puisque dans mon nouveau domicile je n'ai pas le gaz, je téléphone et apprends que mon contrat n'a pas été fermé et que j'en paye les consommations. J'écris au médiateur devant l'impossibilité d'avoir une réponse cohérente par téléphone, la seule réponse 2 mois plus tard est: PAYEZ et donnez RDV pour couper le gaz. J'ai beau expliquer que je ne suis plus locataire de l'appartement rien n'y fait je dois prendre RDV et leur ouvrir l'appartement pour qu'ils accèdent au compteur.... Mais cela ne s'arrête pas là, car début MARS c'est une facture de 2600 € qui arrive! Jusqu'alors je n'avais malgré mes demandes aucune facture. J'ai fini par les avoir pour découvrir qu'en fait elles sont datées de Décembre 2009 soit 2 ans après l'ouverture réelle, même si la première est datée de mai 2009 et annonce des prélèvements jamais faits, on s'aperçoit que les 2 suivantes ne sont pas non plus prélevées et celle de décembre qui me sera prélevée cumule les précédentes, y compris la facture d'ouverture de compte de 27€ . Aucun relevé n'a eu lieu, il ne s'agit que d'estimations. Les ayant contactés à nouveau, toujours la même réponse: donnez nous accès à l'appartement!!! Je leur ai donné dès mon premier courrier l'adresse du propriétaire qui habite au même endroit, mais rien n'y fait. Il semble que mon appartement est reloué, on me demande donc de payer les factures du nouveau locataire. Je ne sais plus que faire. J'ai contacté le médiateur de l'énergie, mais je ne sais pas quand cela va s'arrêter. Maintenant CONTENTIA m'écrit..... Que me conseillez vous?